



# ● Point conseil budget

Dispositif labellisé 

## De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous
- Un expert à votre écoute
- Des conseils confidentiels et gratuits

## Pourquoi ?

- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- Améliorer la gestion de votre budget

## Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales de l'Ardèche propose un service d'accompagnement budgétaire depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019. Son action est désormais labellisée par l'État « **Point Conseil Budget** ».

Reconnue d'utilité publique, association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des familles du département.

## N'attendez plus, venez à notre rencontre !

L'objectif du **Point Conseil Budget** est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque que les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent.

i

Contactez-nous par téléphone ou par mail

[pcbardeche@udaf07.fr](mailto:pcbardeche@udaf07.fr)

04.75.64.54.00

Pour connaître les permanences :

Consulter notre site internet

[www.udaf07.fr](http://www.udaf07.fr)



Union départementale  
des associations familiales  
de l'Ardèche

Tél. : 04 75 64 54 00  
22 cours du Temple  
07000 PRIVAS

[www.udaf07.fr](http://www.udaf07.fr)



[www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

[www.mesquestionsdargent.fr](http://www.mesquestionsdargent.fr)